

2022 : la relance du projet européen ?

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Les crises que connaît l'Union européenne, les défis économiques, sociaux et écologiques qu'elle doit relever, font de cette résolution un rappel salutaire à ses valeurs. L'Union ne peut avoir d'avenir que si elle respecte les principes sur lesquels elle s'est construite : la démocratie, la paix, la solidarité, la justice et le développement écologiquement viable. Principes trop souvent mis à mal en ce moment dans le monde et au sein même de l'Europe.

Mais comment penser l'avenir de l'Europe sans s'attarder sur ses fondements, sans s'interroger sur l'adéquation de son cadre législatif et institutionnel avec les défis actuels et les attentes de ses peuples ? Les crises conjoncturelles révèlent et accentuent des faiblesses davantage structurelles, et s'attaquer aux premières sans saisir l'occasion de résoudre les secondes ne peut être une réponse satisfaisante.

Le CESE tient sa force et sa légitimité du fait qu'il représente la société « agissante ». Cette volonté d'agir suppose de nommer sans détour les maux que connaît l'Union. Chercher à garantir la pérennité de l'Europe implique, au-delà des discours d'intention, l'exigence de se pencher avec lucidité sur les causes de ses difficultés et les moyens d'y faire face.

C'était le sens de notre amendement, qui n'a pas été retenu par la Commission Affaires européennes et internationales, ce que nous regrettons, et qui proposait de réfléchir à la révision de certaines dispositions des traités européens, notamment celles qui donnent la primauté aux droits économiques, aux déréglementations, au libre-échange et à la concurrence débridées. Et ce, alors même que les droits sociaux, les exigences sanitaires et environnementales leur sont subordonnés. Aujourd'hui, dumping, concurrence, impactent de nombreux secteurs comme les services publics, l'agriculture, l'environnement ou la santé, à l'heure où il est primordial de les préserver et les développer.

A l'inverse de cela, les peuples ont besoin de coopération, de mutualisation, de régulation et de solidarité, conditions d'un monde plus juste, plus libre et plus solidaire. Ce sont sur ces principes et leur respect que l'Union devra s'appuyer pour se refonder et lui permettre de relever les formidables défis auxquels elle doit faire face aujourd'hui.